

Memorial  **MEMORIAL**
des DU
Großherzogthums Luxemburg. **GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.**

Samstag, 26. Januar 1878.

N 6.

SAMEDI, 26 janvier 1878.

Gesetz vom 21. Januar 1878, das Staatsbudget der Einnahmen und Ausgaben für's Jahr 1878 betreffend.

Wir Wilhelm III, von Gottes Gnaden König der Niederlande, Prinz von Oranien-Nassau, Großherzog von Luxemburg, &c., &c., &c.;

Nach Anhörung Unseres Staatsrathes;

Mit Zustimmung der Kammer der Abgeordneten;

Nach Einsicht der Entscheidung der Abgeordneten-kammer vom 18. Januar 1878 und derjenigen des Staatsrathes vom 21. desselben Monats, gemäß welchen eine zweite Abstimmung nicht erfolgen wird;

Haben verordnet und verordnen:

Art. 1. Das Budget des Staates für's Jahr 1878 ist festgesetzt:

in Betreff der Einnahmen auf Fr. 5,662,800;
in Betreff der Ausgaben auf Fr. 5,518,795;
in Einnahmen und Ausgaben für Rechnungsordnung auf Fr. 1,375,000;
dies nach Maßgabe des angefügten Etats.

Art. 2. Der Antheil der Gemeinden an dem Ertrage der directen Steuern ist für das Jahr 1878 festgestellt:

auf 5 pCt. der Grundsteuer;
auf 3 pCt. der Mobiliensteuer.

Art. 3. Für nichteinschränkende Credite ist keine Ueberschreibung zulässig.

Loi du 21 janvier 1878, concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 1878.

Nous GUILLAUME III, par la grâce de Dieu, Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg, etc., etc., etc.;

Notre Conseil d'État entendu;

De l'assentiment de la Chambre des députés;

Vu la décision de la Chambre des députés du 18 janvier 1878, et celle du Conseil d'État du 21 du même mois, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote;

Avons ordonné et ordonnons:

Art. 1^{er}. Le budget de l'État pour l'exercice 1878 est arrêté:

en recette, à la somme de 5,662,800 fr. ;
en dépense, à la somme de 5,518,795 fr. ;
en recette et en dépense pour ordre, à la somme de 1,375,000 fr. ;
le tout conformément au tableau ci-annexé.

Art. 2. La part des communes dans le produit des impôts directs est fixée, pour l'exercice 1878, savoir:

pour l'impôt foncier, à 5 pCt. ;
pour l'impôt mobilier, à 3 pCt.

Art. 3. Les crédits non limitatifs ne sont pas susceptibles d'être transférés.

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz ins „Memorial“ eingerückt werde, um von allen die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Weimar den 24. Januar 1878.

Für den König-Großherzog:
Deffen Statthalter
im Großherzogthum,
Heinrich,
Die Mitglieder der
Regierung:
F. de Blochausen. Prinz der Niederlande.
N. Salentiny.
B. v. Röbe.
Paul Eyschen.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial*, pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Weimar, le 24 janvier 1878.

Pour le Roi Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
dans le Grand-Duché,
HENRI,
PRINCE DES PAYS-BAS.
Les Membres
du Gouvernement,
F. DE BLOCHAUSEN.
N. SALENTINY.
V. DE ROEBÉ.
Paul EYSCHEN.

Recettes.

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1878.
1	SECTION I. Excédant présumé de recette de l'exercice 1877	390,000
	II. Contributions directes et accises.	
2	Contribution foncière.	900,000
3	Contribution mobilière et patentes	580,000
4	Contribution personnelle	80,000
5	Impôt sur les mines et minières	20,000
6	Impôt sur les chevaux	45,000
7	Impôt sur les cabarets	50,000
8	Eau-de-vie indigène ou importée de la Prusse, etc.	140,000
9	Bière	80,000
10	Recouvrement de frais de poursuites	1,000
11	Timbre de quittances d'accises.	2,000
12	Remboursement par les communes des frais de renouvellement de plans parcel- laire déposés aux secrétariats.	1,000
13	Extraits du cadastre	1,500
14	Recettes diverses	1,000

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1878.
III. Douanes.		
15	Part du Grand-Duché dans les revenus du Zollverein :	
	a) Droits d'entrée et de sortie.	600,000
	b) Sucre de betteraves.	223,000
	c) Sel.	200,000
	d) Tabac indigène	8,000
	Part du Grand-Duché dans les droits d'Uebergangsabgabe sur la bière et l'eau-de-vie	3,000
		1,036,000
IV. Enregistrement et domaines.		
16	Enregistrement	660,000
17	Grefte	19,000
18	Hypothèques	63,000
19	Successions.	100,000
20	Centimes additionnels	253,000
21	Timbre.	195,000
22	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement, etc.	10,000
23	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitutions, droits fraudés, confiscations en numéraire.	70,000
24	Recouvrement de frais de justice.	23,000
25	Recouvrement de frais de poursuite et d'instance.	1,500
26	Fermage de la pêche et des passages d'eau.	4,000
27	Frais de garde de bois communaux.	17,000
28	Ventes immobilières	75,000
29	Ventes mobilières	10,000
30	Rentes des concessions minières	150,000
31	Locations	10,000
32	Frais de vente d'immeubles.	10,000
33	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'État autres que les ventes im- mobilières	5,000
34	Recettes diverses	5,000
V. Postes.		
35	Taxes des lettres et autres recettes.	353,000

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1878.
VI. Télégraphes.		
36	Taxe des dépêches et autres recettes	38,000
VII. Prisons, dépôt de mendicité et hospice central.		
37	Produit du travail des détenus	110,000
38	Produit de la cantine et recettes diverses	1,000
39	Recouvrement des frais d'entretien de reclus.	85,000
VIII. Recettes diverses.		
40	Retenues sur les traitements et autres recettes pour subvenir en partie au paiement des pensions.	110,000
41	Contingent des villes de Luxembourg, Diekirch et Echternach dans les dépenses des collèges	56,000
42	Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention de grades.	4,000
43	Versement par la Banque Nationale pour le traitement du commissaire de Gouvernement	1,500
44	Versement par la Banque Internationale pour le traitement du commissaire de Gouvernement	6,000
45	Versement par les Sociétés des chemins de fer pour frais d'inspection et de surveillance.	20,500
46	Remboursement des dépenses de la Caisse d'épargne	19,000
47	Excédants de recette de comptes extraordinaires.	6,000
48	Recettes accidentelles et imprévues de toute nature.	56,000
49	Intérêts de fonds en dépôt :	
	a) Fonds de l'État	4,800
	b) Fonds de consignations 4,800	
	Total des recettes	5,662,800
IX. Recettes pour ordre.		
50	Excédant des recettes de la douane grand-ducale, ou recouvrement d'avances lui faites. 150,000	
51	Avances reçues par la Caisse de l'État ou retrait de fonds en dépôt. 1,000,000	1,575,000
52	Postes. — Recettes à rembourser aux offices étrangers. 150,000	
53	Entretien des aliénés et épileptiques indigents. — Bonifications faites aux communes en vertu de la loi du 26 juin 1874 75,000	
	Total général	7,037,800

Dépenses.

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1878.
1	SECTION I. <i>Liste civile.</i>	200,000
	II. Gouvernement.	
2	Traitements des membres et des conseillers du Gouvernement	47,520
3	Traitements du personnel des bureaux, des huissiers de salle et du concierge de l'hôtel de Gouvernement	60,500
4	Frais de route et de séjour	2,250
5	Frais de bureau (bibliothèque et impressions comprises)	12,000
6	Frais de chauffage et d'éclairage pour différentes administrations. Fêtes publiques et illuminations.	9,000
7	Dépenses pour décorations	3,000
8	Frais d'adjudication	5,000
8bis	Id. — Solde d'exercices antérieurs	3,000
9	Dépenses diverses	500
10	III. Chambre des députés	26,000
10bis	Id. — Solde de l'exercice antérieur	8,000
11	IV. Conseil d'État	17,000
	V. Secrétariat luxembourgeois à la Haye.	
12	Traitement du secrétaire et indemnité aversionnelle pour frais de bureau et de dépenses extraordinaires de résidence à l'étranger	9,500
13	Traitement de l'archiviste.	4,000
	VI. Relations extérieures.	
14	Légations	12,000
15	Remboursement des frais de service de consuls luxembourgeois.	6,500
16	Dépenses extraordinaires et imprévues, y compris les voyages à l'étranger	5,600
	VII. Justice.	
17	Traitements des fonctionnaires et magistrats de l'ordre judiciaire, y compris les frais de bureau des justices de paix.	225,400
18	Frais de bureau (impressions et bibliothèque comprises) et frais de chauffage et d'éclairage	6,600

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1878.
19	Frais de bureau des officiers du ministère public près les tribunaux de simple police	5,500
20	Frais de route et de séjour	450
21	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire. . .	400
22	Remises des greffiers. (Crédit non limitatif)	3,500
23	Frais de justice civile et militaire. (Crédit non limitatif).	54,000
24	Huissiers audienciers de la Cour, traitement des concierges	3,400
25	Traitement des aides exécuteurs.	1,025
	VIII. Cultes.	
	a) <i>Culte catholique.</i>	
26	Traitement du clergé	362,000
26bis	Id. — Solde d'exercices antérieurs	4,000
27	Frais de bureau et frais de voyage et de séjour de l'évêque et des ecclésiastiques qui l'accompagnent, en raison d'une mission spéciale	2,800
28	Indemnité de 100 francs à chacun des 75 desservants et vicaires les plus âgés, en exercice ou pensionnés, et supplément de traitement de 300 fr. au desservant de Mondorf.	7,800
29	Séminaire. — Traitements du directeur et des professeurs	15,600
30	Bourses d'études à des élèves nécessiteux du séminaire	3,000
30bis	Subside pour la bibliothèque du séminaire.	150
31	Subside pour le culte catholique et indemnité à des ecclésiastiques étrangers qui étendent leur administration spirituelle sur des localités du territoire grand-ducal	3,700
	b) <i>Culte protestant.</i>	
32	Indemnité à un ministre du culte protestant à Luxembourg	2,600
	c) <i>Culte israélite.</i>	
	Traitement du rabbin	2,600
	Subside	500
	IX. Corps des Chasseurs luxembourgeois.	271,000
	Armurerie	217,000
	Frais de levée de la milice	2,900

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1878.
X. Chambre des comptes.		
38	Traitements des membres et des employés de la Chambre des comptes et jetons de présence des conseillers honoraires	34,500
39	Frais de route et de séjour	500
40	Frais de bureau (impressions et bibliothèque comprises), frais d'éclairage et de chauffage et dépenses imprévues.	1,600
XI. Recette générale.		
41	Traitements	11,900
42	Loyers et autres dépenses du service	1,400
XII. Contributions directes, accises et cadastre.		
43	Traitements et indemnités diverses pour les fonctionnaires et employés de l'administration, pour les experts-répartiteurs de la ville de Luxembourg et les membres des conseils cantonaux de révision.	185,000
44	Organisation du service sur la frontière de la Prusse et de la Lorraine pour l'exécution de la convention de 1838, relative à l'impôt sur l'eau-de-vie	5,000
45	Frais de route et de séjour et dépenses de la section ambulante.	2,000
46	Cadastre. — Rétributions variables.	22,000
47	Révision cadastrale et continuation de la statistique des revenus nets	9,000
48	Révision des propriétés bâties dans plusieurs communes.	1,200
49	Renouvellement partiel des plans cadastraux.	2,000
50	Frais de bureau, impressions comprises.	6,000
51	Prélèvement sur les impôts au profit des communes. (Crédit non limitatif)	56,000
52	Expédition des rôles des contributions directes.	2,200
53	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions. Apposition des scellés sur les appareils en repos	2,400
54	Ordonnances de décharge et de réduction, de remise et de modération en matière de contributions directes. — Restitutions d'accises et d'autres droits. (Crédit non limitatif)	25,000
55	Dépenses diverses	1,000
XIII. Enregistrement et domaines.		
56	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés de l'administration. Indemnités fixes de déplacement des employés supérieurs ; indemnités des sur-	

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1878.
	numéraires pour gestions temporaires. Indemnités des membres du conseil du contentieux	47,200
57	Frais de route et de séjour	225
58	Remises et suppléments fixes des receveurs. (Crédit non limitatif).	62,000
59	Frais de bureau de la Direction (impressions et livres compris) et des receveurs	6,000
60	Frais de poursuite et d'instance (les frais d'instance pouvant, comme les frais de poursuite, être avancés par les comptables)	4,200
60bis	Id. — Solde d'exercices antérieurs	550
61	Restitutions. (Crédit non limitatif)	1,700
62	Frais de vente de domaines	7,500
63	Solde de la part dans les ventes immobilières attribuée par la loi du 21 mai 1868 à la ville de Luxembourg. (Crédit non limitatif).	30,000
64	Frais de surveillance des domaines; plantations et boisements sur les terrains des fortifications; réparations urgentes exécutées par l'administration des domaines.	5,500
65	Remboursement aux tiers intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés, etc., recouvrés sur les condamnés. (Crédit non limitatif)	1,000
66	Fabrication de papier-timbre et de timbre mobile et dépenses de l'atelier.	5,000
67	Dépenses diverses	500
	XIV. Douanes.	
68	Dépenses diverses à la charge exclusive du Grand-Duché	52,000
69	Majoration des traitements des fonctionnaires et employés de la douane rétribués par le Zollverein.	25,000
70	Gratifications	11,700
71	Loyer de locaux.	8,000
71bis	Id. — Restant de 1877	750
72	XV. Caisse d'épargne	19,000
	XVI. Pensions.	
73	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité.	378,000
73bis	— Id. — Solde d'exercices antérieurs	7,000
74	Secours et subsides permanents; suppléments à des pensionnaires nécessiteux	9,000

Articles	L I B E L L É.	Crédits pour 1878.
XVII. Travaux publics.		
75	Traitements et frais de bureau du personnel	72,500
76	Frais de route et de séjour	8,500
77	Salaires des chefs-cantonniers et des cantonniers	71,500
78	Id. — pour le service des chemins vicinaux mis à charge de l'État par les lois des 27 novembre 1874 et 17 février 1876	19,000
79	Chemin de Bettel à Reisdorf. — Continuation du chemin passant par la vallée de l'Our	p ^r mémoire.
80	Entretien, réparation et amélioration des routes avec leurs dépendances et des chemins de halage, y compris l'entretien du chemin de 1 ^{re} classe de Blesbruck jusqu'au pont de Reisdorf, ainsi que de la voie et des trottoirs du viaduc sur la Pétrusse à Luxembourg	255,000
81	Curage et entretien des rivières	8,000
82	Travaux extraordinaires à exécuter sur les routes existantes: — Reconstruction du ponceau de la Nagensbach à Redange	1,900
83	Mise en état et entretien des chemins de grande communication qui font l'objet des lois du 27 novembre 1874 et du 17 février 1876	85,000
84	Château de Walferdange, entretien des bâtiments, jardins et dépendances, y compris l'indemnité de logement du jardinier	10,000
85	Entretien, appropriation et réparation de l'Hôtel du Gouvernement, des autres bâtiments de l'État et des bâtiments affectés à des services publics; entretien du mobilier et acquisition de meubles; assurance des bâtiments et du mobilier de l'État contre les risques de l'incendie.	75,000
86	École d'accouchement; acquisition d'un jardin.	5,400
87	Hospice central d'Ettelbruck. Construction d'une chapelle.	p ^r mémoire.
88	Id. — Construction d'un petit bâtiment avec 3 cellules d'isolement pour les aliénées furieuses	p ^r mémoire.
89	Route de raccordement de la côte d'Eich avec la ville de Luxembourg, rue du Casino; reconstruction du mur le long de la fondation Pescatore	10,000
90	Appropriation des bâtiments du Rham en caserne pour le corps des chasseurs	p ^r mémoire.
91	Construction d'un bâtiment à l'usage des postes et du télégraphe à la gare centrale	16,500
91bis	Agrandissement de l'Athénée	p ^r mémoire.

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1878.
92	Chemin de grande communication le long de l'Ernz noire depuis la route de Larochette à Echternach jusqu'au pont du Grundhof	10,000
93	Quai de Remich. — Mise en état de deux aqueducs	p ^r mémoire.
94	Élargissement, redressement et mise en état du chemin de halage entre Mertert et Wasserbillig	p ^r mémoire.
95	Route de Colmar à Reichlange; section comprise entre les usines de Colmar-Berg	p ^r mémoire.
96	Indemnités du chef de terrains acquis ou à acquérir en vertu de la loi du 12 janvier 1843, art. 4	1,500
97	Confection de projets de routes, achat d'instruments, impressions pour le service des travaux publics	1,500
98	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	17,000
99	Chemins de fer; frais de surveillance, études, dépenses diverses qui s'y rattachent	20,500
100	Plantations à établir sur les routes; pépinières et élagage d'arbres	4,500
101	Dépenses diverses et imprévues	1,000
XVIII. Domaine de l'État à Luxembourg.		
102	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement	12,000
103	Travaux à faire sur le domaine de l'État et provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg.	31,500
104	Travaux à exécuter sur les voies établies sur le domaine de l'ancienne forteresse en exécution de la convention approuvée par la loi du 1 ^{er} mars 1875	6,500
105	Subvention à la ville de Luxembourg en exécution de la même convention, 2 ^e quart	7,500
XIX. Mines.		
106	Traitement du personnel et frais de bureau de l'ingénieur des mines	11,000
107	Frais de voyage	1,500
108	Redevances à payer aux propriétaires de terrains concessibles. (Crédit non limitatif)	6,500
XX. Travaux communaux.		
109	Subsides aux communes pour construction et réparation d'églises et de maisons d'école et pour d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale	15,000
110	Subsides pour construction, entretien et réparation des chemins vicinaux et pour raccordements aux chemins de fer.	20,000

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1878.
110bis	Subside pour l'achèvement d'un chemin de raccordement de Junglinster à la gare de Roodt	pr mémoire.
111	Subside pour la construction d'un pont sur la Moselle près de Greveumacher . .	pr mémoire.
111bis	Exposition de 1877 d'instruments de sauvetage.	500
XXI. Dette publique.		
112	Annuités et frais	600,400
113	Intérêts d'avances reçues par la Caisse de l'État. (Crédit non limitatif)	6,000
114	Intérêts des consignations et dépôts. (Loi du 12 février 1872.) (Crédit non limitatif)	5,600
XXII. Commissariats de district.		
115	Traitements des commissaires et des secrétaires de district, y compris les frais de bureau des commissaires ; traitements, indemnités et frais de voyage du contrôle de la comptabilité communale	24,000
116	Frais de route et de séjour des commissaires	2,500
XXIII. Administration forestière.		
117	Traitements de l'inspecteur, des gardes généraux, de l'assistant et des accessistes, y compris les frais de bureau et de tournée de l'inspecteur ; indemnités fixes des gardes généraux ; dépenses forestières imprévues.	20,000
118	Crédit pour établir des pépinières et favoriser le boisement de terrains vagues .	5,000
XXIV. Service sanitaire.		
119	Collège médical et médecins de cantons	9,500
120	Acquisition des objets nécessaires pour les examens ; frais de déplacement ; visites des pharmacies et frais de voyage et de séjour des membres du Collège médical non domiciliés à Luxembourg	2,500
121	École d'accouchement. Indemnité pour le personnel enseignant.	2,800
122	Id. — Entretien des malades et des élèves.	4,500
123	Traitements des vétérinaires	12,900
124	Subsides à des sages-femmes	4,400
125	Part du Grand-Duché dans les frais du bureau sanitaire international de Vienne .	100
126	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémie	1,200
127	Indemnités des vétérinaires pour voyages et séjours et pour missions en cas d'épizootie etc.	1,550

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1878.
128	Subsides aux communes pour travaux dans l'intérêt de la salubrité publique . . .	15,000
XXV. Postes.		
129	Traitements du directeur, du contrôleur, des percepteurs et des commis, traitements et indemnités des surnuméraires	107,000
130	Indemnités à des aides temporaires, à des agents et à des employés des postes pour services extraordinaires	10,500
131	Indemnités pour frais de tournée du directeur et du contrôleur et indemnités aversionnelles pour frais de bureau des percepteurs et agents	5,200
132	Traitements et indemnités des facteurs	120,000
133	Frais de remplacement de facteurs malades	5,000
134	Loyer de locaux	4,000
135	Frais de route et de séjour	4,500
136	Part de l'Allemagne dans les recettes postales et indemnité aux chemins de fer pour les transports postaux	17,000
137	Transport des dépêches et des colis	50,000
138	Impressions, y compris les timbres-poste et cartes-correspondances; frais de bureau de la direction, du contrôleur, des percepteurs de Luxembourg (ville et gare) et des bureaux ambulants et de relai	16,000
139	Renouvellement et entretien du matériel, y compris les camions	5,000
140	Part du Grand-Duché dans les frais du bureau international	800
141	Dépenses imprévues	600
XXVI. Télégraphes.		
142	Traitements du directeur, des commis et des facteurs, indemnités des surnuméraires	26,000
143	Indemnités à des aides temporaires et à des employés télégraphistes pour services extraordinaires	2,200
144	Indemnités à allouer aux agents de l'administration des postes ou à d'autres personnes qui concourent au service télégraphique dans les bureaux secondaires	12,500
145	Frais de bureau	2,500
146	Frais de voyage	4,800
147	Surveillance et entretien du matériel et fournitures pour le service des appareils	5,000
148	Bureau international de Berne	510

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1878.
149	Remboursements aux offices étrangers ; frais d'express et bous pour réponses payées (frais à avancer par les comptables.) (Crédit non limitatif)	11,500
150	Dépenses extraordinaires	4,600
XXVII. Agriculture, commerce et industrie.		
151	Commission d'agriculture	4,500
152	Chambre de commerce	1,200
153	Banque Nationale — commissaire du Gouvernement	1,500
154	Commissariat de la Banque Internationale	6,000
155	Amélioration de la race des chevaux	9,000
156	Amélioration des races bovine et porcine (Crédit non limitatif)	20,000
157	Indemnités à payer conformément à la loi du 5 octobre 1870, concernant les épi-zooties	10,000
158	Subsides divers dans l'intérêt de l'agriculture	7,500
159	École moyenne d'agriculture, combinée avec une station expérimentale de chimie agricole	p ^r mémoire.
160	Conférences agricoles	4,000
161	Crédit en faveur de grands travaux d'irrigation et d'assainissement	5,500
162	Brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation — examen des demandes	200
162 bis	Participation du Grand-Duché à l'Exposition universelle de Paris	25,000
XXVIII. Instruction publique.		
<i>a) Enseignement supérieur et moyen.</i>		
163	Athénée, progymnases — traitements et indemnités	142,200
164	Les mêmes établissements — matériel et dépenses diverses	7,000
164 bis	Id. — Restant de l'exercice 1873	65
165	Honoraires des membres des jurys d'examen	5,700
165 bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs	4,000
166	Bourses pour études universitaires	5,200
167	Subsides à des élèves indigents	600

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1878.
	<i>h) Enseignement primaire.</i>	
168	Commission d'instruction, École normale, inspection d'écoles, traitements et indemnités.	54,000
169	Matériel pour la Commission d'instruction et l'École normale; dépenses diverses relatives à l'instruction primaire.	6,200
170	Subsides aux communes en faveur de l'enseignement primaire :	
	<i>a)</i> Subsides en faveur de l'instruction primaire en général. 60,000	85,000
	<i>b)</i> Part contributive de l'État dans la majoration du traitement communal du personnel enseignant, en vertu de la loi du 6 juillet 1876. 25,000	
171	Suppléments de traitement pour ancienneté de service et primes de brevets des instituteurs et institutrices en conformité de la loi du 6 juillet 1876 (sans distinction d'exercice)	77,600
172	Subsides en faveur de l'enseignement primaire supérieur.	9,000
173	Bourses d'études aux élèves-instituteurs.	15,600
174	Bourses d'études pour les élèves-institutrices.	6,000
175	Subsides temporaires aux élèves-instituteurs qui fréquentent l'École normale . .	2,500
176	Secours à d'anciens instituteurs et institutrices et à des orphelins délaissés par des instituteurs	2,200
176bis	Création d'un établissement d'instruction de sourds-muets.	p ^r mémoire.
	XXIX. Arts et sciences.	
177	Encouragements aux sciences et aux arts	6,000
178	Subside éventuel en faveur du théâtre de la ville de Luxembourg	p ^r mémoire.
179	Encouragements aux études industrielles	2,000
180	Subside à l'Institut, section historique	2,000
180bis	Subside extraordinaire à la même société	300
181	Subside à la Société des sciences naturelles	1,500
182	Subside à la Société des sciences médicales	1,000
183	Subside à la Société botanique.	500
184	Acquisition d'une mosaïque antique à Bous, travaux à faire pour sa conservation.	1,000
184bis	Subside au Comité du Willibrordus-Verein pour la restauration de la basilique d'Echternach	p ^r mémoire.

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1878.
XXX. Prisons et dépôt de mendicité.		
185	Traitements et émoluments fixes.	56,800
186	Entretien des détenus (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, médicaments, etc.), habillement et traitement médical des gardiens. Cantine .	70,000
187	Dépenses relatives au travail dans les maisons de détention.	100,000
188	Prisons cantonales, maisons de passage — entretien des détenus	7,000
189	Menues dépenses	1,000
XXXI. Hospice central.		
190	Traitements et émoluments fixes.	22,210
191	Entretien des reclus (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, médicaments etc.); habillement et traitement médical des gardiens	100,000
191bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs	28,500
192	Menues dépenses	500
XXXII. Bienfaisance publique, secours et récompenses.		
193	Subsides aux communes dans l'intérêt de la bienfaisance publique.	15,000
194	Secours du chef de pertes essayées par suite d'accidents ou d'événements imprévus, de perte ou abattage de bétail, secours particuliers etc	12,000
195	Subsides aux communes du chef du rapatriement d'aliénés ou d'épileptiques indigents, ainsi que de leur séjour dans les établissements charitables de l'étranger. (Loi du 26 juin 1874)	5,000
196	Remboursements aux communes ou établissements de bienfaisance de secours donnés à des nécessiteux étrangers ou à des indigents abandonnés	1,500
187	Remboursements des secours avancés à des Luxembourgeois en pays étranger. .	400
198	Récompenses pour actes de dévouement.	500
XXXIII. Police générale et administrative.		
199	Subsides aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes (loi du 4 décembre 1860, art. 2 et 3.) (Crédit non limitatif).	25,000
200	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (loi du 4 décembre 1860, art. 2). (Crédit non limitatif)	25,000
201	Subsides aux comités cantonaux de patronage des condamnés libérés, et frais de bureau et d'impressions des dits comités	600

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1878.
202	Dépenses à faire en exécution de la convention de Gotha du 15 juillet 1851 pour le transport à la frontière des étrangers indigents qui veulent quitter le pays et pour l'entretien en route et le transport des vagabonds et mendiants indigènes	400
205	Primes pour la destruction des loups et autres animaux nuisibles	500
204	Exécution de la loi sur la pêche — repeuplement des eaux	1,000
205	Subsides en faveur de l'exécution de la loi du 20 mars 1876	8,000
206	Établissements dangereux, insalubres et incommodes. Instruction des demandes en autorisation ; surveillance	400
207	XXXIV. Dépenses imprévues.	5,000
208	XXXV. Dépenses d'exercices clos dont les crédits sont restés disponibles aux budgets respectifs. (Crédit non limitatif)	2,500
	Total	5,518,795
	XXXVI. Dépenses pour ordre. (Crédits non limitatifs.)	
209	Remboursements à d'autres États de l'Union douanière ou avances à la Douane grand-ducale 150,000	
210	Remboursement d'avances reçues par la caisse de l'État, ou dépôt de fonds 1,000,000	1,375,000
211	Postes. — Remboursements aux offices étrangers 150,000	
212	Entretien des aliénés et épileptiques indigents ; bonifications faites aux communes en vertu de la loi du 26 juin 1874 75,000	
	Total général des dépenses	6,893,795

Königl.-Groß. Beschluß vom 24. Januar 1878, die Ausführung des Budgetgesetzes für's Jahr 1878 betreffend.

Wir Wilhelm III, von Gottes Gnaden König der Niederlande, Prinz von Oranien-Nassau, Großherzog von Luxemburg, &c., &c., &c.;

Nach Einsicht des Gesetzes vom heutigen Tage, das Budget der Einnahmen und Ausgaben von 1878 betreffend ;

Auf den Bericht Unserer Regierung ;

Haben beschlossen und beschließen :

Die Bestimmungen Unseres Beschlusses vom 18.

Arrêté royal grand-ducal du 24 janvier 1878, pour l'exécution de la loi du budget pour l'exercice 1878.

Nous GUILLAUME III, par la grâce de Dieu, Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg, etc., etc., etc. ;

Vu la loi de ce jour, concernant le budget des recettes et dépenses de l'État pour 1878 ;

Sur le rapport de Notre Gouvernement ;

Avons arrêté et arrêtons :

Les dispositions de Notre arrêté du 18 mars

März 1869, über die Ausführung des Budgetgesetzes vom 1869, sind auf das Ausgaben-Budget des Dienstjahres 1878 anwendbar.

Weimar den 24. Januar 1878.

Für den König-Großherzog:
Dessen Statthalter
im Großherzogthum,
Heinrich,
Prinz der Niederlande.

Die Mitglieder der
Regierung:
F. v. Blochausen.
N. Salentiny.
B. de Röhe.
B. Eyschen.

1869, réglant l'exécution de la loi du budget pour 1869, sont applicables au budget des dépenses pour l'exercice 1878.

Weimar, le 24 janvier 1878.

Pour le Roi Grand-Duc:
Son Lieutenant-Représentant
dans le Grand-Duché,
HENRI,
PRINCE DES PAYS-BAS.

Les membres du
Gouvernement:
F. DE BLOCHAUSEN.
N. SALENTINY.
V. DE ROEBE.
P. EYSCHEN.

Bekanntmachung. — Notariat.

Es wird zur öffentlichen Kenntniß gebracht, daß in Gemäßheit des Art. 74 der Königl. Großh. Verordnung vom 3. October 1841 der aus seinem Amte entlassene Notar Johann Clemens Hemmer den Notar Nicolas Edouard Hemmer, wohnhaft zu Körich, zum definitiven Depositar seiner Urkunden bezeichnet hat.

Luxemburg den 12. Januar 1878.

Der General-Director der Justiz,
Paul Eyschen.

Avis. — Notariat.

Il est porté à la connaissance du public qu'en exécution de l'art. 74 de l'ordonnance royale grand-ducale du 3 octobre 1841, le notaire démissionnaire Jean-Clément Hemmer a désigné comme dépositaire définitif de ses minutes le notaire Nicolas-Edouard Hemmer, résidant à Köerich.

Luxembourg, le 12 janvier 1878.

Le Directeur général de la justice,
PAUL EYSCHEN.

Bekanntmachung. — Sanitäts-Dienst.

Durch Beschluß vom heutigen Tage ist Hr. Franz Raxen, Doctor der Medicin, Chirurgie und Geburtshilfe, zum Cantonal-Arzt für Capellen, in Ersetzung des auf sein Gesuch aus diesem Amte entlassenen Hrn. Aschman ernannt worden.

Luxemburg den 21. Januar 1878.

Der General-Director der Justiz,
Paul Eyschen.

Avis. — Service sanitaire.

Par arrêté de ce jour, M. François Raxen, docteur en médecine, en chirurgie et en accouchement, a été nommé médecin du canton de Capellen, en remplacement de M. Aschman, qui a demandé à être déchargé de ces fonctions.

Luxembourg, le 21 janvier 1878.

Le Directeur général de la justice,
PAUL EYSCHEN.

Bekanntmachung. — Indigenat.

Aus einer am 23. December 1877 vom Bürgermeister der Gemeinde Eschweiler aufgenommenen Erklärung geht hervor, daß Hr. Eduard Loring, Landwirth, wohnhaft zu Knaphoscheid, geboren zu Tintingen (Belgien) am 27. Juni

Avis. — Indigénat.

Il résulte d'une déclaration reçue le 23 décembre 1877 par le bourgmestre de la commune d'Eschweiler, que M. Edouard Loring, cultivateur, demeurant à Knaphoscheid, né à Tintange (Belgique) le 27 juin 1856, fils de Nicolas Loring et d'Anne-

1856, Sohn der Eheleute Nicolas Loring und Anna Maria Müller, wohnhaft zu Knaphoscheid, die durch Art. 10 des Civilgesetzbuches vorgeschriebenen Formalitäten zur Erlangung der Eigenschaft eines Luxemburgers erfüllt hat.

Luxemburg den 19. Januar 1878.

Der General-Director der Justiz,
Paul Eyschen.

Bekanntmachung. — Eichenkrone.

Durch Königl.-Großh. Beschluß vom 12. d. M. ist Hr. Joh. Peter Hoffmann, ehemaliger Friedensrichter zu Mersch, zum Ritter des Königl.-Großh. Ordens der Eichenkrone ernannt worden.

Luxemburg den 24. Januar 1878.

Der Staatsminister, Präsident der
Regierung,
F. de Blochausen.

Bekanntmachung. — Versicherungswesen.

Durch Königl.-Großh. Beschluß vom 17. December 1877 ist die „Allgemeine Spiegelglas-Versicherungs-Gesellschaft“, mit dem Sitze zu Mannheim, zum Geschäftsbetriebe im Großherzogthum ermächtigt worden.

Diese Gesellschaft hat die durch die Gesetze vom 20. März 1853 und 2. December 1866 geforderte Cautions in die Staatskasse hinterlegt.

Hr. Heinrich Fischer zu Luxemburg ist als General-Agent derselben Gesellschaft für das Großherzogthum bestätigt worden.

Luxemburg den 23. Januar 1878.

Der Regierungsrath,
M. Müllendorff.

Bekanntmachung. — Versicherungswesen.

Hr. Heinrich Kratzenberg, Verwalter zu Clerf, ist als Agent der „Magdeburger Feuer-versicherungsgesellschaft“ bestätigt worden.

Luxemburg den 17. Januar 1877.

Der Regierungsrath,
M. Müllendorff.

Marie Muller, conjoints, demeurant à Knaphoscheid, a rempli les formalités prescrites par l'art. 10 du Code civil pour acquérir la qualité de Luxembourgeois.

Luxembourg, le 19 janvier 1878.

Le Directeur général de la justice,
Paul EYSCHEN.

Avis. — Ordre de la Couronne de chêne.

Par arrêté royal grand-ducal du 12 de ce mois, M. J.-P. Hoffmann, ancien juge de paix à Mersch, a été nommé chevalier de l'Ordre royal grand-ducal de la Couronne de chêne.

Luxembourg, le 24 janvier 1878.

Le Ministre d'État, Président du
Gouvernement,
F. DE BLOCHAUSEN.

Avis. — Assurances.

Par arrêté royal grand-ducal du 17 décembre 1877, la Compagnie d'assurances dite « Allgemeine Spiegelglas-Versicherungs-Gesellschaft », établie à Mannheim, a été autorisée à étendre ses opérations sur le Grand-Duché.

Cette compagnie a déposé dans la caisse d'État le cautionnement exigé par les lois des 20 mars 1853 et 2 décembre 1866.

M. Henri Fischer de Luxembourg a été agréé comme agent général de la même compagnie pour le Grand-Duché.

Luxembourg, le 23 janvier 1878.

Le Conseiller de gouvernement,
Mathias MULLENDORFF.

Avis. — Assurances.

M. Henri Kratzenberg, régisseur à Clervaux, a été agréé comme agent de la compagnie d'assurances dite « Magdeburger Feuer-versicherungsgesellschaft ».

Luxembourg, le 17 janvier 1877.

Le Conseiller de Gouvernement,
M. MULLENDORFF.

Marktpreise. — 1. Hälfte des Monats December 1877.

Bezeichnung der Lebensmittel u. dgl.	Maße oder Gewicht.	Mittelpreise der verkauften Lebensmittel auf den Märkten von								
		Luxem- burg.	Die- kirch.	Wiltz.	Ettel- brück.	Echter- nach.	Remich	Mersch.	Greven- macher.	Esch- a. d. A.
Weizen	Hectoliter	21 11	23 00	"	21 50	22 39	24 75	"	"	22 00
Mischelfrucht . .	—	19 20	20 00	"	20 00	19 47	22 75	"	"	20 00
Roggen	—	15 50	15 00	15 50	16 00	16 33	"	"	"	15 50
Gerste	—	17 00	15 50	"	15 00	15 00	"	"	"	"
Spelz	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Heidekorn	—	"	12 00	11. 37	12 75	"	"	"	"	"
Hafer	—	7 65	7 00	6 25	6 75	5 83	9 25	"	"	8 00
Erbsen	—	19 87	17 50	"	19 00	18 43	"	"	"	"
Bohnen	—	"	"	"	"	18 75	"	"	"	"
Linzen	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Kartoffeln	—	6 00	5 00	"	"	"	10 00	"	6 50	7 00
Weizen-Mehl . . .	Kilogr.	0 55	0 50	0 50	0 50	0 50	0 46	"	0 50	0 60
Mischel-Mehl . . .	—	0 45	0 40	0 40	0 40	0 42	0 42	"	0 40	0 50
Roggen-Mehl . . .	—	0 40	"	0 32	0 30	"	"	"	"	"
Geschälte Gerste. .	—	0 80	"	"	"	"	"	"	"	"
Butter	—	2 40	2 30	2 45	2 50	2 54	2 70	2 80	3 00	2 40
Eier	Duzend.	1 20	1 00	0 92	1 00	1 15	1 10	1 10	1 25	1 10
Heu	100 Kilo.	7 20	"	"	"	"	"	"	"	"
Stroh	—	6 00	"	"	"	"	"	"	"	"
Buchenholz	Stere.	13 00	"	"	"	"	16 00	"	"	"
Eichenholz	—	9 00	"	"	"	"	"	"	"	"
Weichholz	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Ochsenfleisch . . .	Kilogr.	1 80	1 50	1 50	1 40	"	"	1 80	1 80	1 90
Ruh- od. Rindfleisch	—	1 60	1 40	1 40	1 20	1 36	1 30	1 70	1 50	1 80
Kalb- fleisch	—	1 40	1 20	1 30	1 30	1 34	1 20	1 40	1 40	1 80
Lamm- fleisch	—	1 70	1 70	1 60	1 70	1 40	1 40	1 70	1 50	1 50
Schweinefleisch . .	—	2 00	1 80	1 75	1 50	1 40	1 80	1 80	1 80	2 00

Marktpreise. — 2. Hälfte des Monats December 1877.

Bezeichnung der Lebensmittel u. dgl.	Maße oder Gewicht.	Mittelpreise der verkauften Lebensmittel auf den Märkten von								
		Eugen- burg.	Die- firch.	Wiß.	Ettel- brück.	Echter- nach.	Remich	Mersch.	Greven- macher.	Esch- a. d. A.
Weizen	Hektoliter	21 44	24 00	"	21 00	21 93	23 23	"	"	22 00
Mischelfrucht . . .	—	18 86	21 00	"	20 00	19 43	20 75	"	"	20 00
Roggen	—	15 50	16 00	15 50	16 00	16 35	"	"	"	15 50
Gerste	—	16 50	14 00	"	"	15 00	"	"	"	"
Spelz	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Heideforn	—	"	12 50	12 25	"	"	"	"	"	"
Hafer	—	7 66	6 50	6 25	7 00	6 00	9 25	"	"	8 00
Erbisen	—	20 12	18 00	"	"	18 62	"	"	"	"
Bohnen	—	"	"	"	"	18 75	"	"	"	"
Linsen	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Kartoffeln	—	5 75	"	"	"	"	10 00	"	7 00	7 00
Weizen-Mehl	Kilogr.	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50	0 50	"	0 50	0 60
Mischel-Mehl	—	0 40	0 40	0 42	0 40	0 42	0 46	"	0 40	0 50
Roggen-Mehl	—	0 35	"	0 32	0 30	"	"	"	"	"
Geschälte Gerste	—	0 80	"	"	"	"	"	"	"	"
Butter	—	2 50	2 50	2 50	2 40	2 44	2 60	2 60	2 50	2 50
Eier	Duzend.	1 20	1 10	0 95	1 00	1 15	1 10	1 00	1 25	1 10
Heu	100 Kilv.	7 00	"	"	"	"	"	"	"	"
Stroh	—	5 50	"	"	"	"	"	"	"	"
Buchenholz	Stere.	14 00	"	"	"	"	16 00	"	"	"
Eichenholz	—	10 00	"	"	"	"	"	"	"	"
Weichholz	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Ochsenfleisch	Kilogr.	1 80	1 50	1 50	1 40	"	"	1 80	1 80	1 80
Ruh- od. Rindfleisch	—	1 60	1 40	1 40	1 20	1 27	1 40	1 70	1 50	1 70
Kalb- fleisch	—	1 40	1 25	1 20	1 30	1 28	1 20	1 40	1 20	1 80
Lamm- fleisch	—	1 60	1 75	1 60	1 70	1 45	1 40	1 80	1 50	1 50
Schweinefleisch	—	1 80	1 80	1 60	1 50	1 40	1 60	1 80	1 80	2 00